

2 Politique

Activités présidentielles

Le cardinal Robert Sarah hôte du président Ali Bongo Ondimba

O'. N. & J.O.
Libreville/Gabon

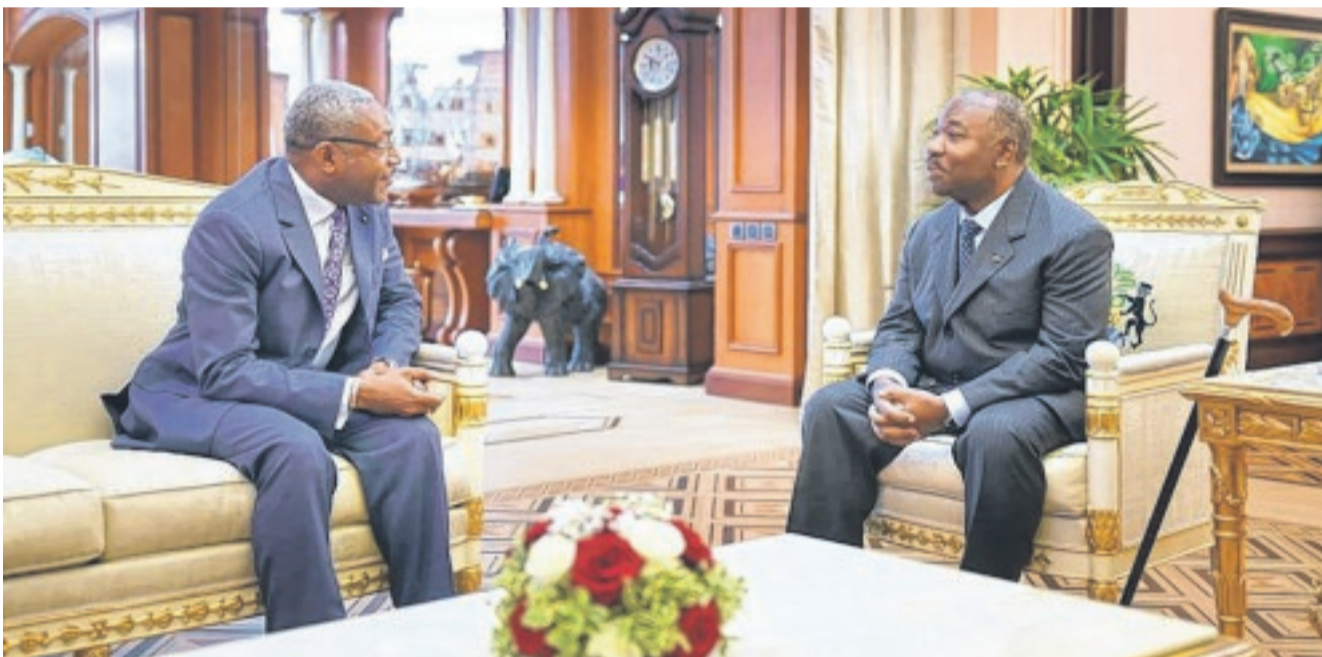
L'entretien entre le chef de l'État et cet éminent membre de la Curie romaine a porté essentiellement sur la célébration du 175e anniversaire de l'évangélisation au Gabon. À noter par ailleurs que le numéro un gabonais a également reçu le secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), Éric Dodo Bouguendza, qui rentre de la troisième étape du périple qu'il entreprend à l'intérieur du pays depuis plusieurs semaines.

LE chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a reçu hier en audience, au palais de la présidence de la République, un éminent membre de la Curie romaine (gouvernement du Vatican). Il s'agit du cardinal Robert Sarah, préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, qu'accompagnait l'archevêque de Libreville, Mgr Basile Mve Engone. Tout comme, le numéro un gabonais a échangé avec le secrétaire général du parti au pouvoir, Éric Dodo Bouguendza.

L'échange entre le président de la République et l'homme d'Église a essentiellement porté sur la célébration, dans les jours à venir, du cent soixante-quinzième (175e) anniversaire de l'évangélisation au Gabon. Tout en lui présentant ses civilités,



Moments d'échange avec le Cardinal Sarah



Une phase de l'entretien entre le président Ali Bongo Ondimba et le SG du PDG, Eric Dodo Bouguendza.

le cardinal Robert Sarah a fait état des nombreux défis auxquels le continent noir est confronté. Avant d'exhorter la jeunesse gabonaise à s'approprier "les valeurs d'éthique, de conviction et d'engagement" pour

son pays. Le cardinal Robert Sarah, originaire de la Guinée (Conakry), est arrivé au Gabon, en début de semaine, pour prendre part aux festivités marquant la célébration dudit anniversaire de l'évangélisation dans notre pays. À noter qu'il est l'un des influents membres du gouvernement pontifical. Il a été créé Cardinal en 2010 par le Pape Benoît XVI, lors du Consistoire du 20 novembre 2010. S'agissant de l'entretien avec le secrétaire général (SG) du Parti démocratique gabonais (PDG) il faut souligner qu'il a certainement porté sur la vie de cette formation politique dont Ali Bongo Ondimba est par ailleurs "Distingué camarade président". Cette rencontre intervient au lendemain de la fin de la troisième étape de la tournée que le chef de l'Exécutif du PDG, Éric Dodo Bouguendza, entreprend dans l'arrière-pays depuis plusieurs semaines. Périple l'ayant déjà conduit dans les provinces de la Ngounié, la Nyanga et le Moyen-Ogooué (première étape). Puis dans le Woleu-Ntem et l'Ogooué-Ivindo (deuxième étape). Et tout récemment dans l'Ogooué-Lolo et le Haut-Ogooué (troisième étape). L'entretien d'hier était donc, entre autres, l'occasion pour le SG du PDG de faire le bilan de cette troisième étape au tout premier leader dudit parti. Cela avant de poursuivre le périple dans l'Ogooué-Maritime dès aujourd'hui.

PDG/Commission permanente de discipline

Ali Akbar Onanga Y'Obegue exclu des rangs !

J.KOMBILE.MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Conséquence immédiate, il perd de facto son siège de député du 1er siège du département de la Lekoni-Lekori (Akiéni), dans la province du Haut-Ogooué.

COUP de tonnerre au Parti démocratique gabonais (PDG), Ali Akbar Onanga Y'Obegue, ancien membre du gouvernement, député du 1er siège du département de Lekoni-Lekori, par ailleurs ancien membre du Bureau politique, a été exclu des rangs du PDG ! C'est ce qui ressort de la déclaration rendue publique, hier, au siège du PDG, par le président de la Commission permanente de discipline (CPD), Guy-Benjamin Ndounou. Il lui est notamment re-

proché d'avoir fait, sur sa page Facebook, "des déclarations tendant non seulement à semer de façon insidieuse la confusion et la discorde dans les esprits des militantes et militants du PDG. Mais aussi, de nature à remettre en cause la teneur du message du distingué camarade président, Ali Bongo Ondimba, traduit par le camarade secrétaire général, Éric Dodo Bouguendza, à l'ensemble des militants lors de sa tournée nationale". Des propos qualifiés de "dérives" par Guy-Benjamin Ndounou. Lesquels, a-t-il clamé, "résultent d'une interprétation erronée des dispositions statutaires et réglementaires en vigueur et portent gravement atteinte à l'unité du parti". Aux yeux de nombreux observateurs, cette décision apparaît comme un message fort adressé à tous les militants et mi-

litantes du PDG qui, par le passé, pour quelque raison que ce soit, se sont toujours crus, à tort ou à raison, à l'abri de toute sanction disciplinaire de leur formation politique. Dans la droite ligne de la "Régénération" et de la "Revitalisation" (2R), désormais, serait-on tenté d'avancer, aucun écart par rapport aux dispositions statutaires, réglementaires et la Charte des valeurs ne sera plus, semble-t-il, toléré au PDG. En somme, plus rien ne sera plus comme avant ! Conséquence immédiate de cette exclusion : Ali Akbar Onanga Y'Obegue perd de facto son siège à l'Assemblée nationale. Pour ainsi dire, dans les semaines ou les mois à venir, les électeurs du 1er siège du département de Lekoni-Lekori devraient se rendre aux urnes pour élire leur nouveau repré-

sentant au palais Léon-Mba. Sur un tout autre plan, la CPD a pris "acte de la demande de suspension des charges de membre du Bureau politique formulée par le camarade Philibert Ngaïppe, membre du Bureau politique et député du 1er siège du département des Plateaux (Léconi)". Ce dernier, a indiqué le président de la CPD, "sous réserve du principe de la présomption d'innocence, est mis en cause dans une affaire relative à la disparition d'un individu dans sa circonscription électorale". Guy-Benjamin Ndounou a relevé "une procédure courageuse en parfaite cohérence avec les principes d'éthique prônés par le PDG". D'autant que, a-t-il précisé, "elle s'inscrit dans une démarche de moralisation des mœurs politiques".



Le président de la Commission de discipline, Guy-Benjamin Ndounou, lors d'une précédente déclaration.